

# DISASS

## Rattachement RH et hiérarchique

La CFE CGC a plusieurs fois lors de séances en CSE interpellé la Direction sur la situation de la DISASS, au sujet du rattachement de ses salariés à la DTAG pour la gestion RH et de la participation du DISASS au CODIR de la Direction Orange Antilles Guyane.

N'ayant eu aucun retour de la part de la Direction, la CFE CGC a écrit à la direction.

### ■ Mail destiné à la Direction le 10 février

Bonjour M. KERGALL,

La CFE CGC, vous a plusieurs fois lors de séances en CSE interpellé sur la situation de la DISASS, au sujet du rattachement de ses salariés à la DTAG pour la gestion RH et de la participation du DISASS au CODIR de la Direction Orange Antilles Guyane.

Vous aviez assuré d'une réponse à la CFE CGC, mais à ce jour, aucune réponse ni action concrète n'ont été faites à ce jour.

Je me permets donc de revenir vers vous afin que vous précisiez svp votre décision et, dans le cas d'une réponse favorable, l'échéance de mise en œuvre de ces deux points :

#### 1) Le rattachement des salariés à la DTAG pour la gestion RH pose question.

En effet les métiers de la DISASS et de la DIG, activités portées par la DISASS sur les Antilles Guyane, dépendent de la famille des fonctions supports et non de ceux du réseau. De plus :

- L'EDG de la DISASS est le BSA, soit celui de DOMP. Les DISASS en métropole dépendent également de DOMP.
- Le contrôle de gestion du budget DIG est dorénavant et en toute logique assuré côté DOMP
- Nous dépendons actuellement de la Direction Financière, également fonction support, gérée côté DOMP. La gestion par le même DRH, pour une rationalité et une équité de traitement, a donc tout son sens.

Pour l'ensemble des raisons précédemment évoquées, les salariés de la DISASS ont légitimement vocation à être rattachés côté RH DOMP.

#### 2) Le rattachement du DISASS au Directeur Orange Antilles Guyane

Sous votre prédécesseur, le DISASS dépendait hiérarchiquement du Directeur Orange Caraïbe et siégeait au CODIR. La décision fut prise à l'époque, de manière soudaine et sans qu'elle soit motivée, que la personne qui assurait l'intérim ne participerait plus au CODIR. Il s'en est suivi un rattachement à la Direction Financière.

Pour mémoire et suite au relevé de décision de Fabienne DULAC du 13 février 2019 les états-majors des cinq Directions Orange métropolitaine se composent des directions suivantes :

- Une Direction Clients
- Une Direction Réseaux
- Une Direction des Ressources Humaines
- Une Direction du Contrôle de Gestion
- Une Direction de l'Immobilier, Service aux salariés et Sécurité
- Une Direction de la Communication et de la RSE
- Un Project Management Officer

A l'instar de l'organisation des Directions Orange en métropole, la DISASS a pleinement sa place au CODIR de la Direction Orange Antilles Guyane.

Le périmètre des activités DISASS aux Antilles Guyane est également plus étendu que celui de ses homologues métropolitains avec les activités d'une Direction Immobilière Territoriale en métropole : celles liées au schéma directeur immobilier, au développement des réseaux boutiques et DTAG, de même que la maintenance et également la gestion des véhicules

Le DISASS porte donc des activités qui intéressent l'ensemble des directions de la DO AG, et a tout sa place au CODIR.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce mail et des réponses que vous apporterez. Ces dernières étant tant attendues par l'ensemble des salariés de la DISASS.

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**

**N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.**

## Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diane <b>ETIENNE ROUSSEAU</b> (Baie Mahault)</li> <li>▪ Eric <b>DRANE</b> (Baie Mahault)</li> <li>▪ Hubert <b>LEMARQUAND</b> (Baie Mahault)</li> <li>▪ Gaëtan <b>ABSALON</b> (Fort de France)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marie <b>LORET</b> (Rémire Montjoly)</li> <li>▪ Theymyre <b>CHARABIE</b> (Baie Mahault)</li> </ul>	
<b>Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD</b>			
Vos représentants de proximité			
<b>AEC</b>	Joelle <b>JACQUENS</b> (Fort de France)	<b>DTAG</b>	Gérard <b>CABALD</b> (Baie Mahault)
<b>AVSC</b>	Eddy <b>CITADELLE</b> (Baie Mahault)	<b>DVDC</b>	Marie <b>LORET</b> (Rémire Montjoly)
Vos représentants CSSCT			
<b>Client AG</b>	Gaëtan <b>ABSALON</b>	<b>Réseaux et SI</b>	Eric <b>DRANE</b>
Vos représentants dans les commissions thématiques			
<b>Emploi Formation Egalité Professionnelle</b>	Rodolphe <b>CALONNE</b>		
<b>Handicap :</b>	Christine <b>DUFAY</b>		
<b>Economie et Evolution des Marchés :</b>	Christian <b>ROSEMOND</b>		